

# **PROCÈS VERBAL**

### **GROUPE DE TRAVAIL 1 - OUEST DE L'ECOSSE**

### Nuevos Ministerios – Paseo de la Castellana, 63 - Madrid

## Mercredi 12 mars 2019 16h00 – 17h00

#### 1. Accueil et présentation

La présidente, Irene Kingma, a ouvert la réunion et accueilli les membres, les observateurs, l'EFCA et les représentants de la COM à la réunion.

Des excuses ont été reçues de la part de Mike Park avant la réunion. L'ordre du jour a été adopté sous la forme sous laquelle il avait été rédigé.

Points d'action du procès verbal de la précédente réunion à Dublin le 13 septembre 2018 :

1. Les membres ont été invités à envoyer au secrétariat leurs contributions sur l'avis provisoire sur les obligations de débarquement avant la réunion en ligne (24 septembre 2018).

L'avis sur l'obligation de débarquement a été envoyé à la COM le 6 novembre 2018. Une réponse a été reçue le 5 mars 2019 et étudiée lors de la réunion du groupe de travail horizontal (12 mars 2019).

2. Les membres doivent confirmer au secrétariat s'ils souhaitent participer au groupe de discussion sur le cabillaud.

Un groupe de discussion a été organisé le 15 novembre 2018 (voir le point 2 de l'ordre du jour).

- 2. Mesures de gestion pour le stock de cabillaud en 6a
- Réponse de la COM à l'avis

Le représentant de la COM a résumé la réponse à l'avis.

Il/elle a ensuite déclaré que certains échanges de quota ont eu lieu entre la France et l'Espagne et qu'il reste quelques semaines pour finaliser les échanges pour les EM sans quotas. Il a également été mentionné que les demandes d'échange ne doivent pas être soumises à l'accord des CC ou du groupe des EM mais doivent être déclarées. De plus, chaque EM doit fournir une justification du besoin de quota qui est ensuite prise en considération pour l'échange.

QUESTION: Y a-t-il plus d'informations eu égard à une réunion inter-benchmark potentielle en 2019?



### • Mise à jour par l'association écossaise des producteurs de poisson blanc

M. Coull a présenté la mise à jour sur les mesures de gestion du stock de cabillaud en 6a. Dans sa présentation, il a précisé que :

- bien qu'une limite des prises accessoires de cabillaud ait été convenue, elle pourrait ne pas être suffisante pour éviter une fermeture précoce de la pêche mixte en 2019.
- une nouvelle évaluation indépendante révisée par les pairs du cabillaud de l'ouest de l'Ecosse estime que le stock est plus sain que ne le suggère l'avis actuel du CIEM, et les contrôles de l'effort ont en réalité réussi à réduire la pression de la pêche à un niveau inférieur et encouragent déjà la reconstitution du stock.
- une réévaluation de la limite des prises accessoires devrait être effectuée dès que possible pour réduire le risque que le cabillaud devienne une espèce limitante.

**QUESTION :** Une autre réunion du groupe de discussion est-elle nécessaire ? Si une étude génétique doit être préparée, quels doivent être les termes de référence ?

M. O'Donoghue a souligné l'importance de l'étude génétique d'identification du stock et remarqué que l'insuffisance de données sur la structure du stock demeure un problème.

Le représentant de la COM a répondu que le quota de prises accessoires sera probablement répété l'an prochain en fonction de l'avis du CIEM mais qu'il n'y a pas de plan de fermer la pêche.

**ACTION** : Le secrétariat va examiner les options de financement potentielles visant à soutenir une étude génétique du cabillaud à l'ouest de l'Ecosse et dans les zones adjacentes.

En particulier, pour un projet EASME comme suggéré dans la correspondance de la COM, les conditions peuvent être étudiées.

La question demeure de savoir s'il s'agit réellement d'une tâche pour le CCEOS ou davantage pour que des experts scientifiques effectuent des recherches.

3. Propositions de mesures de sélectivité ou d'évitement pour informer les plans de réduction des prises accessoires et le plan de reconstitution du cabillaud

M. Coull a présenté la proposition de mesures de sélectivité ou d'évitement et l'approche adoptée en Ecosse. Cela fait partie de la procédure qui va être rapportée au groupe des EM. Marine Scotland va développer un plan de réduction des rejets devant être soumis au EOS avant le 30 avril 2019.

- Augmentation des prises accessoires de cabillaud à 3% et maintien des prises accessoires de merlan à 1,5%
- Pas de ciblage du cabillaud ou du merlan de l'ouest de l'Ecosse par TR1
- D'autres mesures seront peut-être nécessaires pour garantir l'absence de pêche ciblée



M. Boyle a commenté que le plan de réduction proposé ne tient pas compte des différences entre les EM. Des fermetures en temps réel sont proposées pour l'ouest de l'Ecosse et la mer du Nord et tous les EM sont supposés appliquer les mêmes règles. Cependant, les aspects pratiques pourraient être un obstacle.

La COM a répondu qu'il s'agit en effet de solutions proposées à la discussion dans le groupe des EM et a décidé ensuite de ce qui sera proposé dans le plan de réduction des prises accessoires.

Mme Fernández a souligné qu'il ne s'agit pas de la seule proposition, car chaque EM pourra faire des propositions à la discussion au groupe des EM. En outre, la décision sur les dispositifs de sélectivité dépend de la durabilité économique.

COM : il y aura peut-être différentes options pour les EM et les flottilles

**QUESTION**: Le CC devra-t-il fournir une contribution sur le document provisoire?

Mme Tudal va revenir vers le CC s'il est possible de partager les documents à des fins de commentaire.

Les suggestions pour les plans de réduction des prises accessoires actuellement étudiées au sein du groupe des EM sont des propositions pour :

- l'augmentation de la taille du panneau à mailles carrées : 120 à 160mm,
- fermeture en temps réel,
- éventuellement, réduire le niveau d'effort.

Mme Tudal pourrait fournir d'autres informations sur les discussions en cours au sein du groupe des EM.

**DISCUSSION** avec les membres.

### 4. Résumé par le président des actions convenues et des décisions adoptées

Le secrétariat va examiner les options de financement potentielles visant à soutenir une étude génétique du cabillaud à l'ouest de l'Ecosse et dans les zones adjacentes.



CONSEIL CONSULTATIF POUR LES EAUX OCCIDENTALES WATERS CONSULTIVO PARA LAS ÁGUAS SEPTENTRIONALES ADVISORY COUNCIL

NOROCCIDENTALES

Membres du CC EOS		
Irene Kingma (Chair)	Dutch Elasmobranch Society	
Enda Connelly	Irish Islands Marine Resources Organisation	
Hugo Boyle	Irish South and East Fish Producers Organisation	
Patrick Murphy	Irish South and East Fish Producers Organisation	
Sean O'Donoghue	Killybegs Fishermen's Organisation	
Norah Parke	Killybegs Fishermen's Organisation	
Paul MacDonald	Scottish Fishermen's Organisation	
Kenny Coull	The Scottish White Fish Producers Association Ltd.	
Alex Kinninmonth	Royal Society for Protection of Birds (RSPB Scottish Headquarters)	
Purificación Fernández	Asociación Nacional de Armadores de Pesca de Gran Sol (ANASOL)	
José Luis Otero Gonzalez	Lonja de La Coruña S.A.	
Luis Francisco Marín	Organización de Productores de Pesca (OPPAO) Pesqueros de Lugo (OP-LUGO)	
José Manuel Fernandéz Beltran	Organización de Productores Pesqueros de Lugo (OP-LUGO)	
Juan Carlos Corrás Arias	Pescagalicia-Arpega-Obarco	
Javier López	Oceana	
Julien Lamothe	Association Nationale des Organisations de Producteurs (ANOP)	
Caroline Gamblin	Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins (CDPMEM)	
Stephane Pinto	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM) Hauts de France	
Jean-Marie Robert	Les Pêcheurs de Bretagne (LPDB)	
Sylvie Roux	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Morbihan (CDPMEM 56)	
Observateurs		
Emiel Brouckaert	Rederscentrale	
John Lynch	Irish Fishermen's Organisation	
Geert Meun	Stichting van de Nederlandse Visserij (Dutch Fisheries Organisation)	
Debbie Crockard	Seas at Risk	
Fintan Kelly	BirdWatch Ireland	
John Woodlock	Irish Seal Sanctuary	
Erwan Quemeneur	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Finistère (CDPMEM 29)	
Rogoff Dimitri	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM) de Basse Normandie	
Pascale Coquet	France Pêche Durable et Responsable	
Manu Kelberine	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins des Côtes d'Armor (CDPMEM 22)	
Michael Armstrong	Irish Seal Sanctuary	
Mo Mathies	BIM	
Ghislain Chouinard	ICES	
Elsa Tudal	Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture	
Jonathan Shrives	European Commission	
Jose A. López González	Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación	



CONSEIL CONSULTATIF POUR NORTH WESTERN CONSEIO CONSULTIVO PARA LAS AGUAS

CONSEIL CONSULTATIF POUR WATERS LAS AGUAS SEPTENTRIONALES ADVISORY COUNCIL

NOROCCIDENTALES

Ana Maurer Bueno	Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación
Juana Poza Poza	Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación
Ismael Yague Sabido	Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación
Secrétariat	
Michael Keatinge	Executive Secretary NWWAC
Dominic Rihan	BIM
Sara Vandamme	Deputy Executive Secretary NWWAC
Monica Negoita	Executive Assistant (Finance and Administration) NWWAC